Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 2 (1907)

Heft: 80

Artikel: La Fée du Vallon du Pischoux : (Légende)

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-256992

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

et communications
S'adresser
a la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche à Porrentruy TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

La Fée du Vallon du Pischoux

(Légende)

Courtemautruy, Curtemaltrud, village du mauvais Druide, était en 1147 une dépendance du couvent de Luce'le, comme l'indique une bulle du pape Eugène III. Proprié-taire de ce territoire, Lucelle y fit construire une grande ferme habitée par des religieux envoyés de l'abbaye, chargés d'exploiter et de cultiver les terres. Plus tard d'autres maisons y furent construites et données à bail emphythéotique à des colons qui payèrent au convent des redevances comme fermiers jusqu'en 1792. Tout le territoire fut divisé en quatre grands corps de biens de 184 journaux de champs et presque autant de prés, amodiés aux nouveaux colons pour 528 boisseaux d'épeautre et d'avoine et 48 boisseaux d: pois. En outre le couvent de Lucelle avait droit au logement et à la nourriture chez ses fermiers. Il se forma dès lors un village dont tout le territoire appartenait aux Bernardins de Lucelle qui en retiraient des cens fonciers évalués, en 1740, à 14 livres, 15 deniers et 12 poules. Le couvent avait planté des arbres fruitiers sur tout ce domaine. La dîme de ces arbres lui rapportait 22 sacs de pommes, 4 sacs et 6 boisseanx de poires et 4 sacs de noix. Plus tard cette redevance fut remplacée par 30 boisseaux de froment.

Entre le village de Courtemautruy et l'auberge de la *Croix* s'étale en montant un vallon appelé le *Pischoux*. C'était, au bon vieux temps, un séjour célèbre de nombreuses fées, toutes bienfaisantes et douces, toutes également portées de bonne volonté envers le pauvre monde.

L'une d'elles, plus familière que les au-

Feuilleton du Pays du dimanche

La déveine des Robisquet

par René GAELL

Il yeut un long silence. Pais, afin de varier et de soulager son cœur, le futur exploiteur des bougies en aluminium se mit à injurier les express de la Compagnie de l'Etat.

— Mais ca ne marche pas, ces sales guimbardes! On patine sur place!

Or, à ce moment, le train filait à 80 kilomètres à l'heure.

Le sommeil les saisit vers Saumur, mais un sommeil agité, traversé par un cortège de mauvais rêves.

A Chartres, ils recommencèrent à dresser

tres fées, excita tellement l'admiration d'un des garçons du village qu'il finit par en de-venir passionnément épris. Un soir montant à l'auberge de la Croix, il rencontra, dans le Pischoux, la bonne fée. Il lui fit sa déclaration et la demanda en mariage. La fée, qui n'éprouvait aucan sentiment semblable envers le jouvenceau, l'éconduisit en lui déclarant net que les fées ne peuvent s'unir aux humains. Le pauvre garçon était cependant si sincère et son amour était si profond que la fée fut touchée. Posant sa main sur l'épaule de l'amoureux, elle lui promit de devenir sa femme s'il lai jurait, quoiqu'il pût arriver après le mariage, de ne jamais élever la voix contre elle et surtout de ne jamais dire : « Tu es une mauvaise fée ». Il le jura.

Le mariage eut lieu à l'église de St-Gelin. Toutes les fées du voisinage furent de la noce et les violons jouèrent la danse. On tua le porc gras et les boudins et les côtines regalèrent les conviés au festin qui se fit dans la grange de l'abbaye. La vie conjugale commença, comme toujours, par la lune de miel.

Le bonheur régna longtemps dans le nouveau foyer. Six années se passèrent sans le moindre orage; six jolis enfants égayaient la maisonnée sans y jeter aucun cri discordant. Quand l'heureux mari, rentrait le soir du travail des champs, il contemplait avec délices ses chers enfants bien élevés, bien propres, bien soignés. Sa vue se portait avec joie sur les chaudrons de cuivre et les écuelles de terre bien reluisantes et regorgeant de lait. Sur la table une soupe appétissante était servie sur une toylle bien blanche, près de l'âtre toujours gai.

Un jour, le père dut monter sur le Lomont, chez un fermier herboriste, à cause

été que désillusion, depuis l'histoire des cochers à la gare jusqu'à la dépêche fatale, en passant par les multiples agaceries dont ils avaient été l'objet sur la plage, aux cabines, partout.

— As-tu vu, fit M^{mo} Robisquet, dont les yeux s'allumèrent d'une lueur d'indignation, as-tu vu ces deux filles de l'établissement de bains? At on jamais l'idée d'un genre pareil? Tu as remarqué ces airs de se moquer de moi quand j'ai demandé du rhum! Et cette manière de m'envoyer boire à la mer! C'est horrible! On ne devrait pas permettre de pareilles insolences. Oh! je t'acsure que si c'était à recommencer, je lui en donnerais pour son compte, à cette petite écervelée!

— Bah! qu'est-ce que c'est que ça? ronchonna Robisquet. Tu es fatigante avec tes d'une vache qui donnait trop de lait et en perdait entre les traites. L'air était lourd, le ciel noir, menaçant. On pressentait l'orage et lui, inquiet, ne demeura pas longtemps sur la montagne.

Cependant à côté des bonnes fées du Pischoux, se cachaient les sorcières qui tenaient leur sabhat à la fontaine de l'Artillerie. La Jehanette, dite la Besatte, était la plus méchante, c'était elle qui faisait la grêle en frappant l'eau de la fontaine et en prononçant ces paroles: « Mal temps, approche toy et fais ce que mal vouldra », et aussitôt arrivait la grêle. Or pendant que notre homme était monté sur le Lomont, la Besatte, jalouse, prit une branche de coudier et frappant la fontaine du Pischoux; cria : « Gresle puisses-tu devenir pour le malfait ».

Mais les fées prévoient l'avenir. C'est pourquoi la bonne fée, mère de famille, ce jour-là prévoyant une grêle terrible, moissonna son blé encore vert et, à peine dépouillé de sa fleur, le rentra dans la grange aidée de toutes les fées de la montagne qui déposèrent entre chaque gerbe un paquet de branches d'aulne vert.

Le travail était à peine terminé que la Besatte venait de dire « Gresle puisses-tu devenir pour le malfait » qu'une grêle épaisse ravagea la campagne, hâchant tout sur son passage. Les paysans terrifiés pleuraient dans leurs sombres demeures. Ils étaient ruinés, sans ressources au pied d'une montagne peuplée de loups et d'autres animaux sauvages.

Notre homme était arrivé chez lui juste à temps pour éviter l'orage et rentrer sa vache à l'étable. Il rentra au poyille pour sécher ses vêtements quand il apprit ce qu'avait fait sa prévoyante épouse. Mais

bêtises. Moi, je songe que nous avons une maison brûlée et que Patisseau mérite les galères.

A Versailles, il ramassa les parapluies, les couvertures de voyage, les valises, le panier à provisions. Puis il se mit à compter les stations. Il lui sembla qu'on les avait doublées, tellement ça n'en finissait plus.

Paris! Tout le monde descend de voiture, on s'écrase à la sortie. Robisquet joue des coudes. Les voilà dehors.

— Cocher! 37, rue de la Perche. Vite!

Dans la voiture, deux cœurs battent la charge. Les grandes douleurs sont muettes. Pas un mot échangé. M^{mo} Robisquet manque de se trouver mal. Son mari se sent défaillir; il se penche à la portière.

— Cocher! vous nous descendrez à l'entrée de la rue!